



Association francophone
pour le savoir

A c f a s



GÉNIES EN
AFFAIRES

Concours
Génies en affaires
Sur la route de l'innovation

Appel de participation

Partenaires de l'activité :



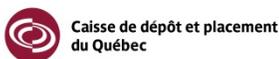
**Ce concours est rendu possible grâce au programme NovaScience du
ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation**

Pour ses activités, l'Acfas bénéficie du soutien de :

Partenaire prestige

Grand partenaire
diffusion et contenu

Partenaire gouvernemental



Dans ce document l'emploi du masculin pour désigner les personnes n'a d'autres fins que celle d'alléger le texte.

Présentation

Pour innover, il faut un savant mélange de connaissances, de savoir-faire et de créativité, avec un soupçon de sens des affaires et d'esprit entrepreneur. Autant d'ingrédients que l'on retrouve dans les programmes universitaires au Québec et partout dans le monde.

Le concours Génies en affaires propose de donner aux étudiants l'occasion de réfléchir, d'apprendre et de développer des idées novatrices, ainsi qu'un plan d'affaires sous le mentorat d'experts en génie et en valorisation. La phase finale de la compétition sera par ailleurs l'occasion de présenter les projets de technologie innovante devant le grand public et permettra de valoriser les qualités des innovateurs et leur pouvoir de changement dans la société. Ce concours pourrait être un tremplin à la création d'une entreprise!

Déroulement et calendrier

Dates	Tâches
mars – avril 2016	Constitution des équipes et choix d'un projet
mai – juillet 2016	Participations des équipes inscrites aux séances de formations dispensées par les sociétés de valorisation
22 juillet 2016	Date limite pour remettre le dossier rempli de la présentation du projet à la société de valorisation en lien avec l'université dans laquelle le projet a été développé
Juillet – août 2016	Première phase de sélection
22 août 2016	Annonce des équipes sélectionnées pour la phase finale
septembre 2016	Finalisation de la présentation des projets par les équipes sélectionnées
22 septembre 2016	Phase finale du concours : participation des équipes finalistes à la phase finale du concours qui se déroulera à l'Université de Montréal dans le cadre des Journées de la relève en recherche de l'Acfas

Composition des équipes

- Chaque équipe devrait comprendre au moins **un étudiant aux cycles supérieurs**;
- Une équipe est composée de 3 à 5 étudiants;
- La **multidisciplinarité** au sein de l'équipe n'est pas obligatoire, mais fortement recommandée;
- La **variété des cycles universitaires** est également fortement encouragée (les étudiants composant l'équipe peuvent être au 1^{er}, 2^e ou cycle);
- Les étudiants qui composent une équipe peuvent être issus de différentes universités, tant qu'il s'agit d'universités québécoises;
- Les personnels de recherche (postdoctorant par exemple) peuvent soutenir une équipe, mais n'en feront pas partie;

- **Une équipe est chapeauté par un mentor**, mais qui ne prendra pas la parole durant la phase finale du concours;

Critères d'admissibilité des candidats

Pour participer au concours, les étudiants doivent satisfaire aux conditions d'admissibilité suivantes :

- être inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur québécois en 2016 (session d'hiver, d'été ou d'automne);
- être francophones ou s'exprimer en français;
- être disponibles pour se rendre à Montréal, le jeudi 22 septembre 2016, afin de se présenter à la phase finale du concours qui aura lieu pendant les Journées de la relève en recherche de l'Acfas qui se tiendront à l'Université de Montréal.

Étudiants étrangers :

Les étudiants étrangers inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur québécois sont admissibles.

Projets

- La technologie présentée devra **disposer d'une propriété intellectuelle** (au sens large) : pas nécessairement un brevet (déposé ou non déposé) mais disposant de droits d'auteur, etc.;
- L'innovation technologique doit être issue de **recherches faites au sein d'un établissement d'enseignement supérieur québécois** et devra faire (ou avoir fait) l'objet d'une déclaration d'invention auprès de l'institution d'enseignement suite à la candidature au concours;
- Les déclarations d'invention des projets devront être transférées par l'institution d'enseignement à l'une des trois sociétés de valorisation (Aligo, Univalor ou Sovar), qui agira comme guide pour la préparation du dossier;

Règlements

L'ensemble des règlements du concours Génies en affaires sont détaillés dans le Cahier de présentation du concours, disponible sur le site Internet de l'Acfas : <http://www.acfas.ca/prix-concours/concours-genies-en-affaires/appel-de-participation>

Contact et renseignements

Les informations concernant le concours Génies en affaires ainsi que les documents de présentation et de participation sont disponibles sur le site Internet de l'Acfas :

<http://www.acfas.ca/prix-concours/concours-genies-en-affaires/appel-de-participation>

Pour tout autre renseignement, veuillez communiquer avec Céline Bézy, Professionnelle – Projets et communications à l'Acfas : celine.bezy@acfas.ca